PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BOËN-SUR-LIGNON

Le 15 janvier 2024 à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en salle du conseil de la commune, sous la Présidence de Madame Anne JOUANJAN, Maire.

Madame le Maire désigne Monsieur Roland JANUEL comme secrétaire de séance.

<u>PRESENTS</u>: Madame Anne JOUANJAN; Monsieur Robert REGEFFE; Monsieur Roland JANUEL; Madame Angélique BESSON; Monsieur Christophe POCHON; Madame Anouk DESCHAMPS; Madame Laure CHAZELLE; Monsieur Ludovic LAFAY; Madame Véronique CHAPOT; Monsieur Philippe CHALAND; Madame Monique GOUTTE; Madame Noëlie DECOMBE; Monsieur Christophe COMBE; Monsieur Clément GAUMON; Madame Mireille CHAMBON; Monsieur Benoît CELLIER

ABSENTS:

Madame Ahu CITAK; Monsieur Pierre-Jean ROCHETTE; Monsieur Stéphane PUPIER; Madame Géraldine CHAZELLE; Monsieur Jean-Luc FRONDAS; Madame Valérie CHARLES; Monsieur Matthieu MANEVAL

MANDANT:

Ahu CITAK MANDATAIRE : Robert REGEFFE

Stéphane PUPIER MANDATAIRE : Anouk DESCHAMPS

Jean-Luc FRONDAS MANDATAIRE : Angélique BESSON

Géraldine CHAZELLE MANDATAIRE : Laure CHAZELLE

Pierre-Jean ROCHETTE MANDATAIRE : Anne JOUANJAN

Valérie CHARLES MANDATAIRE : Clément GAUMON

1. Information du Maire sur l'attribution des délégations

Madame le Maire informe sur l'attribution des adjoints :

		•
1 ^{er} adjoint	Robert REGEFFE	Coordination Projets et
		Développement programmes
		communaux
		Elections
		Devoir de Mémoire

2 ^e adjoint	Ahu CITAK	Solidarité seniors
		Santé et handicap
3e adjoint	Roland JANUEL	Énergie
		Services techniques
		Bâtiments communaux
		Voirie, Eau, Assainissement
4 ^e adjoint	Angélique BESSON	Affaires scolaires et jeunesses
		Événementiel
		Entreprises et Artisans
5 ^e adjoint	Christophe POCHON	Urbanisme
		Jardins associatifs
6 ^e adjoint	Anouk DESCHAMPS	Attractivité commerciale
		Culture,
		Tourisme
		Vie Associative

Concernant les conseillers délégués suivants, Madame le Maire nomme les élus suivants

Monique GOUTTE	– CCAS – Habitats Séniors	
Philippe CHALAND	Suivi de chantiers – Relation avec le SDIS- Service	
	à la population	
Véronique CHAPOT	Associations jeunesses &sportives	
Ludovic LAFFAY	Gestion Institutionnelle Urbanisme – Plan façades	
Stéphane PUPIER	Commerces, marché	
	Salle des fêtes	
	Associations culturels	
Noëlie DECOMBE	Finances, subventions et commandes publiques	
Laure CHAZELLE	Ressources humaines et communication	

2. Indemnités élus

Madame le Maire expose à l'assemblée que le régime indemnitaire applicable au Maire et aux adjoints doit être conforme à l'article L 2123-20 à L2123-24 du code général des collectivités territoriales. Conformément à ses engagements, Madame le Maire renonce à une part importante de son indemnité et également à la bonification de 15% des indemnités d'élus attribuée pour les conseils municipaux des villes chef-lieu de canton.

Compte tenu de la création de poste de conseillers délégués pour renforcer l'équipe des adjoints, Madame le Maire propose d'attribuer également des indemnités d'élus.

Madame le Maire précise que les conseillers municipaux ne percevront pas d'indemnités d'élus.

Elle propose la répartition suivante :

le Maire : 18.39 % de l'indice 1027les adjoints : 15.30 % de l'indice 1027

- les conseillers délégués : 7.50 % de l'indice 1027

La valeur de l'indice brut 1027 au 1^{er} janvier 2024 correspond à l'indice majoré 835, soit 4 110.52 € brut mensuel de la fonction publique territoriale

Les éventuelles revalorisations de ces indemnités, au cours du mandat, se feront en fonction des évolutions de l'indice 1027 précité.

<u>Tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil municipal</u>

NOM	FONCTION	MONTANT INDEMNITE
Anne Jouanjan	Maire	755.92 €
Robert Regeffe	1 ^{er} adjoint	628.91€
Ahu Citak	2 ^{ème} adjoint	628.91 €
Roland Januel	3 ^{ème} adjoint	628.91 €
Angélique Besson	4 ^{ème} adjoint	628.91 €
Christophe Pochon	5 ^{ème} adjoint	628.91 €
Anouk Deschamps	6 ^{ème} adjoint	628.91 €
Laure Chazelle	conseillère déléguée	308.29 €
Stéphane Pupier	conseiller délégué	308.29 €
Noélie Decombe	conseillère déléguée	308.29 €
Ludovic Lafay	conseiller délégué	308.29 €
Véronique Chapot	conseillère déléguée	308.29 €
Philippe Chaland	conseiller délégué	308.29 €
Monique Goutte	conseillère déléguée	308.29 €
Jean Luc Frondas	conseiller municipal	0€
Géraldine Chazelle	conseillère municipale	0€
Pierre-Jean Rochette	conseiller municipal	0€
Christophe Combe	conseiller municipal	0€
Valérie Charles	Conseillère municipale	0€
Matthieu Maneval	Conseiller municipal	0€
Clément Gaumon	Conseiller municipal	0€
Mireille Chambon	Conseillère municipale	0€
Benoît Cellier	Conseiller municipal	0€
Total		6 687.41 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve avec 18 voix « pour » et 4 abstentions, le montant de ces indemnités

Ont signé au registre, Madame le Maire et le secrétaire de séance Copie certifiée conforme

A Boën-sur-Lignon, le 15/01/2024

Madame le Maire, Anne JOUANJAN Le secrétaire de séance, Roland JANUEL